

SICAV AMEN

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 MARS 2019

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS

INTERMEDIAIRES AU 31 MARS 2019

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société **SICAV AMEN** pour la période allant du 1^{er} Janvier au 31 mars 2019, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 56.601.054 DT et un résultat de la période de 579.272 DT.

I. – Rapport sur les états financiers intermédiaires :

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société **SICAV AMEN**, comprenant le bilan au 31 mars 2019, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société SICAV AMEN arrêtés au 31 mars 2018, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 2.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV AMEN » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 31 mars 2019 9,59% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 10,41% en deçà du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 51.166.883 DT au 31 mars 2019, et représente une quote-part de 90,40% de l'actif de la société Sicav Amen, soit 10,40% au delà du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

En outre, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières détenues par **Sicav Amen** et émises ou garanties par Amen Bank sous forme d'obligations s'élève, au 31 mars 2019, à **6.618.901 DT**, représentant ainsi une quote-part de **11,69% de l'actif** de la société **Sicav Amen**, soit 1,69% au delà du seuil de 10% autorisé par **l'article 29 du code des organismes de placement collectif**.

Tunis, le 6 mai 2019

Le Commissaire aux Comptes :
FINANCIAL AUDITING & CONSULTING
Dorsaf LITAIEM

BILAN
(Unité : en DT)

	Note	31/03/2019	31/03/2018	31/12/2018
ACTIF				
<u>AC1</u>	<u>Portefeuille Titres</u>	<u>51 166 882,604</u>	<u>58 248 082,738</u>	<u>51 713 484,037</u>
a-	Actions et valeurs assimilées	1 109 518,702	2 223 229,098	103 928,080
b-	Obligations et valeurs assimilées	50 057 363,902	56 024 853,640	51 609 555,957
<u>AC2</u>	<u>Placements monétaires et disponibilités</u>	<u>5 429 077,860</u>	<u>14 753 329,099</u>	<u>6 353 153,413</u>
a-	Placements monétaires	4.2 0,000	0,000	0,000
b-	Disponibilités	4.3 5 429 077,860	14 753 329,099	6 353 153,413
<u>AC4</u>	<u>Autres actifs</u>	<u>5 093,100</u>	<u>25 588,565</u>	<u>27 151,071</u>
TOTAL ACTIF		56 601 053,564	73 027 000,402	58 093 788,521
PASSIF				
<u>PA1</u>	<u>Dettes sur Opérations de Pension livrée</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<u>PA2</u>	<u>Opérateurs créditeurs</u>	<u>100 457,987</u>	<u>143 183,804</u>	<u>232 845,105</u>
a-	Opérateurs créditeurs	100 457,987	143 183,804	232 845,105
<u>PA3</u>	<u>Autres créditeurs divers</u>	<u>46 852,284</u>	<u>48 394,926</u>	<u>86 748,690</u>
a-	Autres créditeurs divers	46 852,284	48 394,926	86 748,690
TOTAL PASSIF		147 310,271	191 578,730	319 593,795
ACTIF NET				
<u>CP1</u>	<u>Capital</u>	<u>53 500 659,371</u>	<u>69 324 635,504</u>	<u>55 300 757,825</u>
<u>CP2</u>	<u>Sommes capitalisables</u>	<u>2 953 083,922</u>	<u>3 510 786,168</u>	<u>2 473 436,901</u>
a-	Sommes capitalisables des exercices antérieurs	2 392 484,358	2 865 643,856	0,000
b-	Sommes capitalisables de l'exercice en cours	560 599,564	645 142,312	2 473 436,901
ACTIF NET		56 453 743,293	72 835 421,672	57 774 194,726
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		56 601 053,564	73 027 000,402	58 093 788,521

ETAT DE RESULTAT

(Unité : en DT)

	Note	Période du 01/01/2019 au 31/03/2019	Période du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
PR 1 <u>Revenus du portefeuille-titres</u>	4.10	664 010,088	660 584,621	3 269 063,176
PR 2 <u>Revenus des placements monétaires</u>	4.11	46 483,572	157 620,433	628 115,743
Total des revenus des placements		710 493,660	818 205,054	3 897 178,919
CH 3 <u>Intérêts des mises en pension</u>	4.12	0,000	0,000	0,000
CH 1 <u>Charges de gestion des placements</u>	4.13	-118 978,745	-152 261,050	-651 320,601
Revenu net des placements		591 514,915	665 944,004	3 245 858,318
CH 2 <u>Autres charges</u>	4.14	-22 485,375	-25 227,088	-103 934,873
Résultat d'exploitation		569 029,540	640 716,916	3 141 923,445
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation</u>		-8 429,976	4 425,396	-668 486,544
Sommes capitalisables de la période		560 599,564	645 142,312	2 473 436,901
PR 4 <u>Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		8 429,976	-4 425,396	668 486,544
<u>Variation des plus ou moins values potentielles sur titres</u>		-279,396	76 469,475	80 022,591
<u>Plus ou moins values réalisées sur cession de titres</u>		10 523,709	-69 819,760	-440 366,703
<u>Frais de négociation de titres</u>		-2,005	-126,047	-155,145
Résultat net de la période		579 271,848	647 240,584	2 781 424,188

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Unité : en DT)

	Période du 01/01/2019 au 31/03/2019	Période du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
AN1 <u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>	<u>579 271,848</u>	<u>647 240,584</u>	<u>2 781 424,188</u>
a- <u>Résultat d'exploitation</u>	<u>569 029,540</u>	<u>640 716,916</u>	<u>3 141 923,445</u>
b- <u>Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres</u>	<u>-279,396</u>	<u>76 469,475</u>	<u>80 022,591</u>
c- <u>Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres</u>	<u>10 523,709</u>	<u>-69 819,760</u>	<u>-440 366,703</u>
d- <u>Frais de négociation de titres</u>	<u>-2,005</u>	<u>-126,047</u>	<u>-155,145</u>
AN3 <u>Transactions sur le capital</u>	<u>-1 899 723,281</u>	<u>30 054 298,773</u>	<u>12 858 888,223</u>
a- <u>Souscriptions</u>	<u>5 166 411,132</u>	<u>40 790 286,007</u>	<u>65 263 606,858</u>
<u>Capital</u>	<u>4 748 651,384</u>	<u>39 123 721,055</u>	<u>62 093 531,102</u>
<u>Régularisation des sommes non capitalisables</u>	<u>172 528,342</u>	<u>1 280,530</u>	<u>-90 636,875</u>
<u>Régularisation des sommes capitalisables</u>	<u>245 231,406</u>	<u>1 665 284,422</u>	<u>3 260 712,631</u>
b- <u>Rachats</u>	<u>-7 066 134,413</u>	<u>-10 735 987,234</u>	<u>-52 404 718,635</u>
<u>Capital</u>	<u>-6 495 473,146</u>	<u>-10 266 812,362</u>	<u>-49 190 301,741</u>
<u>Régularisation des sommes non capitalisables</u>	<u>-236 047,342</u>	<u>-1 124,138</u>	<u>181 265,490</u>
<u>Régularisation des sommes capitalisables</u>	<u>-334 613,925</u>	<u>-468 050,734</u>	<u>-3 395 682,384</u>
Variation de l'actif net	<u>-1 320 451,433</u>	<u>30 701 539,357</u>	<u>15 640 312,411</u>
AN4 <u>Actif net</u>			
a- <u>En début de période</u>	<u>57 774 194,726</u>	<u>42 133 882,315</u>	<u>42 133 882,315</u>
b- <u>En fin de période</u>	<u>56 453 743,293</u>	<u>72 835 421,672</u>	<u>57 774 194,726</u>
AN5 <u>Nombre d'actions</u>			
a- <u>En début de période</u>	<u>1 337 094</u>	<u>1 013 791</u>	<u>1 013 791</u>
b- <u>En fin de période</u>	<u>1 293 326</u>	<u>1 736 829</u>	<u>1 337 094</u>
- <u>Valeur liquidative</u>	<u>43,650</u>	<u>41,935</u>	<u>43,208</u>
AN6 <u>Taux de rendement annualisé</u>	<u>4,15%</u>	<u>3,66%</u>	<u>3,97%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-03-2019

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE SICAV AMEN

SICAV AMEN est une SICAV constituée le 07 Mars 1992 sous forme d'une SICAV mixte de distribution et entrée en exploitation le 01 Octobre 1992.

L'assemblée générale extraordinaire de SICAV AMEN tenue en date du 08 mars 2018 a décidé de changer la catégorie de la Sicav de mixte à obligataire et de modifier ses orientations de placement en conséquence. Ces modifications sont entrées en vigueur le 02 janvier 2019. La sicav a obtenu l'agrément du CMF pour le changement de sa catégorie le 20 février 2018 sous le numéro 02-2018.

SICAV AMEN est une SICAV de capitalisation depuis le 01/01/2004.

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-03-2019 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires ainsi que sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 mars 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018

Le portefeuille de la société Sicav Amen ne comprend pas de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne comprend pas la ligne de BTA « juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des placements en titres d'OPCVM

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté de la situation à la valeur liquidative à cette même date. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ». A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires» et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

4- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1- Portefeuille titres

Le portefeuille titres de Sicav Amen se détaille comme suit :

Actions et valeurs assimilées	1	1 109 518,702
Obligations et Valeurs assimilés	2	50 057 363,902
Total		51 166 882,604

1- Actions et valeurs assimilées:

Le solde de ce poste s'analyse comme suit :

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 31/03/2019	En % de l'actif net
AMEN PREMIERE SICAV	9 654	1 000 077,168	1 006 555,002	1,78%
FCP AXIS AAA	980	99 963,920	102 963,700	0,18%
Total		1 100 041,088	1 109 518,702	1,97%

2- Obligations et valeurs assimilées :

Le solde de ce poste correspond aux placements en obligations et bons de trésor assimilables et négociables en bourse.

Le solde de ce poste est réparti ainsi :

Bons de Trésor Assimilables (a)	31 237 014,329
Obligations (b)	18 820 349,573
Total	50 057 363,902

(a) BTA:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/03/2019	En % de l'actif net
BTA12022020	2 000	1 972 800,000	1 984 372,602	3,52%
BTA12022020	3 525	3 507 022,500	3 527 419,212	6,25%
BTA15102020	5 000	5 000 000,000	5 101 260,274	9,04%
BTA10082022A	1 500	1 482 000,000	1 524 345,206	2,70%
BTA10082022	2 900	2 900 000,000	2 978 967,398	5,28%
BTA10042024	1 500	1 444 500,000	1 513 224,658	2,68%
BTA052022	5 000	4 997 000,000	5 247 265,754	9,29%
BTA13042028	4 000	3 750 000,000	3 957 351,243	7,01%
BTA13042028A	2 500	2 327 500,000	2 457 094,582	4,35%
BTA13042028B	2 000	1 861 200,000	1 964 875,680	3,48%
BTA13042028C	1 000	929 000,000	980 837,720	1,74%
Total		30 171 022,500	31 237 014,329	55,33%

Les montants des retenues à la source non effectuées sur les intérêts courus relatifs aux BTA acquis auprès de SVT (spécialiste en valeur du trésor) ont été présentés parmi la valeur actuelle des BTA. Ces montants se détaillent comme suit :

	31/03/19	31/03/18
Montant	0,000	161 448,766

(b) Obligations:

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/03/2019	En % de l'actif net	Garantie bancaire
ABSUB2016-1	10 000	600 000,000	612 752,000	1,09%	
ABSUB2016-11	5 000	300 000,000	306 376,000	0,54%	
AB 2009 CA	18 000	719 982,749	735 721,949	1,30%	
AB 2009 CB	13 000	519 990,790	536 318,790	0,95%	
AB 2010	2 000	93 332,001	96 741,601	0,17%	
AMEN BANK 2010 SUB1	80 000	3 733 120,000	3 869 504,000	6,85%	
AB 2012B	9 000	360 000,000	372 801,600	0,66%	
AB 2012B	2 141	85 640,000	88 685,358	0,16%	
ATB 2009/A2	30 000	375 000,000	395 064,000	0,70%	
ATB 2009/A22	20 000	250 000,000	263 152,580	0,47%	
ATB 2009 TB1	5 000	300 000,000	311 844,000	0,55%	
ATB 2009 TB1	10 000	600 000,000	623 688,000	1,10%	
ATL 2015-1	2 000	160 000,000	167 212,800	0,30%	
ATL 2016-1 C	3 000	300 000,000	314 167,200	0,56%	
ATL 2017-1	5 000	500 000,000	501 448,000	0,89%	
ATL 2018-1BB	5 000	500 000,000	525 948,000	0,93%	
ATTI LESG 15-2A	4 000	160 000,000	162 620,800	0,29%	
ATTIJARI LEASING 2018	3 000	300 000,000	317 690,400	0,56%	
ATTILES2015A	7 000	280 000,000	296 044,000	0,52%	
ATTILES2016C	3 000	300 000,000	312 789,600	0,55%	
BH 2015AF	50 000	2 000 000,000	2 100 571,666	3,72%	
BTK 2009/B	30 000	300 000,000	301 728,000	0,53%	
CIL 2014/2	5 000	100 000,000	101 016,000	0,18%	
CIL 2015/2	4 000	160 000,000	164 105,600	0,29%	
CIL 2016/1	5 000	300 000,000	315 780,000	0,56%	
CIL 2017-1	5 000	400 000,000	418 524,000	0,74%	
HL 2015/01A	2 000	80 000,000	84 536,000	0,15%	
HL 2015/B	10 000	800 000,000	817 640,000	1,45%	
HL 2015-2B	10 000	800 000,000	800 552,000	1,42%	
HL 2016-2	4 000	400 000,000	408 534,400	0,72%	
HL 2017-1	4 000	400 000,000	403 440,000	0,71%	
SERVICOM16 (1)	500	50 000,000	52 084,800	0,09%	
TLG 2017-1	3 500	350 000,000	367 830,400	0,65%	
ATTIJ LEASING 2017-1	3 000	240 000,000	244 077,600	0,43%	
TLG 2018-1	2 000	200 000,000	213 379,200	0,38%	
UIB 2012/1A	14 462	206 463,847	208 708,349	0,37%	
UIB 2012/1A2	50 800	724 611,200	732 495,360	1,30%	
UNIFAC2015A	2 800	112 000,000	112 640,640	0,20%	
UNIFAC2015B1	4 200	168 000,000	169 219,680	0,30%	
TOTAL		18 228 140,587	18 827 434,373	33,35%	

(1) Décote sur Obligations Servicom2016	-7 084,800
--	-------------------

TOTAL NET		18 228 140,587	18 820 349,573	33,34%
------------------	--	-----------------------	-----------------------	---------------

(1) En raison des difficultés rencontrées par SERVITRA la filiale de SERVICOM spécialisée dans les Travaux publics et du non-paiement de l'échéance de février 2019, le groupe « Servicom » propose aux détenteurs d'obligations « Servicom 2016 » deux options, soit un décalage des échéances 2019 d'une année, ce qui suppose le paiement des échéances en intérêts N°5 et N°6 à partir de février 2020, avec révision des taux d'intérêts (Fixe de 8,2% à 10,2%, variable de TMM+3% à TMM+4,5%) soit un décalage des échéances de 2019 pour l'année 2024 avec révision des taux d'intérêts (Fixe de 8,2% à 11,5%, variable de TMM+3% à TMM+4,5%). Jusqu'à la date de rédaction des présentes notes, aucune option n'a été retenue. Les montants des intérêts non réglés à SICAV AMEN s'élèvent au 31 Mars 2019 à 2.084,800 Dinars, ces intérêts ont fait l'objet d'une décote. L'échéance de février en principal a également fait l'objet d'une décote.

4.2- Placements monétaires

Le solde de cette rubrique est nul au 31/03/2019.

4.3- Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31-03-2019 à 5.429.077,860 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Avoirs en banque		5 429 077,860	9,62%
TOTAL		5 429 077,860	9,62%

4.4- Autres actifs :

Les autres actifs totalisent au 31/03/2019 5.093,100 DT contre 25.588,565 DT au 31/03/2018. Ils se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31/03/2019	Au 31/03/2018	Au 31/12/2018
Intérêts courus sur comptes rémunérés	1 876,726	2 553,809	15 223,121
RS sur obligations	3 216,374	23 034,756	11 927,950
Total	5 093,100	25 588,565	27 151,071

4.5- Dettes sur opérations de pensions livrées :

Ce poste présente un solde nul au 31/03/2019.

4.6- Opérateurs créditeurs :

Ce poste se détaille comme suit :

Désignation	Au 31/03/2019	Au 31/03/2018	Au 31/12/2018
Gestionnaire	9 425,795	12 575,856	9 637,431
Dépositaire	91 032,192	130 607,948	223 207,674
Total	100 457,987	143 183,804	232 845,105

4.7- Autres créiteurs divers :

Les autres créiteurs divers sont détaillés dans le tableau ci-après :

Désignation	Au 31/03/2019	Au 31/03/2018	Au 31/12/2018
Etat	920,828	920,828	920,828
Retenue à la source	33 662,717	12 047,027	57 278,569
Intérêt Emetteur reçu d'avance	0,000	2 835,616	0,000
Jetons de présence	7 463,223	25 865,778	22 200,000
TCL	0,000	500,000	1 033,816
Contribution sociale de solidarité	0,000	0,000	200,000
CMF	4 805,516	6 225,677	5 115,477
Total	46 852,284	48 394,926	86 748,690

4.8 Capital

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2019 au 31/03/2019 s'élève à (1.320.451,433) dinars et se détaille comme suit :

Variation de la part du capital (1.800.098,454)

Variation de la part du revenu 479.647,021

La variation de la part du capital se détaille comme suit :

Capital social au 31-12-2018 (1)	55 300 757,825
Variation de la part du capital (2)	-1 800 098,454
Souscriptions	4 748 651,384
Rachats	-6 495 473,146
Frais de négociation de titres	-2,005
VDE/act.cote	0,000
VDE/titres.Etat	-1 400,000
VDE / titres OPCVM	9 477,614
VDE / Obligations	-6 105,200
+/-V réalisée emp.société	-4,340
+/- V réal/act.cote	1 559,650
+/- V réal/titres Etat	0,000
+/- V réal/ titres OPCVM	8 968,399
+/- V report/act.cote	-1 601,650
+/- V report/titres Etat	1 400,000
+/- V report/titres OPCVM	-2 050,160
Regu. Des sommes non cap.(souscription)	172 528,342
Regu. Des sommes non cap.(rachat)	-236 047,342
Capital au 31-03-2019 (1)+(2)	53 500 659,371

La variation de la part du revenu se détaille comme suit :

Désignation	du 01/01/2019 au 31/03/2019	du 01/01/2018 au 31/03/2018	du 01/01/2018 au 31/12/2018
Régularisation du Rt exercice clos capitalisable	-80 952,543	1 192 808,292	533 516,791
Résultat d'exploitation	569 029,540	640 716,916	3 141 923,445
Régularisation du résultat d'exploitation	-8 429,976	4 425,396	-668 486,544
Total	479 647,021	1 837 950,604	3 006 953,692

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2018	410
Nombre d'actionnaires entrants	10
Nombre d'actionnaires sortants	-25
Nombre d'actionnaires au 31-03-2019	395

4.9- Sommes capitalisables :

A partir du 01-01-04, SICAV AMEN a été transformée en une SICAV de capitalisation. Le résultat d'exploitation ainsi que sa régularisation sont incorporés au capital et présentés au niveau de la rubrique « sommes capitalisables de la période » et ce dans le bilan et dans l'état de résultat.

Au niveau de l'état de variation de l'actif net, ces montants continuent à être présentés au niveau de la rubrique « variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation » et au niveau de la rubrique « capital ».

Les sommes capitalisables se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31/03/2019	Au 31/03/2018	Au 31/12/2018
Sommes capitalisables exercices antérieurs	2 392 484,358	2 865 643,856	0,000
Résultat d'exploitation	569 029,540	640 716,916	3 141 923,445
Régularisation du résultat d'exploitation	-8 429,976	4 425,396	-668 486,544
Total	2 953 083,922	3 510 786,168	2 473 436,901

4.10 Revenus du Portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2019 au 31/03/2019	Période Du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Dividendes	0,000	0,000	379 954,385
Revenus des obligations	289 851,336	274 317,600	1 168 725,104
Revenus des BTA	374 158,752	386 267,021	1 720 383,687
Total	664 010,088	660 584,621	3 269 063,176

4.11- Revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2019 au 31/03/2019	Période Du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Revenus des Placements en compte courant à terme	0,000	83 033,017	332 582,086
Revenus des Certificats de dépôt	42 783,572	42 446,191	77 333,735
Revenus des Pensions livrées	0,000	29 586,901	170 963,428
Revenus du Compte rémunéré	3 700,000	2 554,324	47 236,494
Total	46 483,572	157 620,433	628 115,743

4.12- Intérêts des mises en pensions :

Il s'agit des intérêts supportés au titre des opérations de mise en pension. Le solde de ce poste est nul au 31 mars 2019, il en est de même pour le 31 mars 2018 et le 31 décembre 2018.

4.13- Charges de gestion des placements :

Ce poste enregistre :

- la rémunération du gestionnaire AMEN INVEST, constituée d'une commission de gestion sur la base de 0,20%TTC de l'actif net annuel de SICAV AMEN, et ce, conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre SICAV AMEN et AMEN INVEST et mise à jour le 31/12/2018 ;
- La rémunération de Amen Bank en tant que dépositaire, conformément à la convention de dépôt conclue entre SICAV AMEN et AMEN BANK le 31/12/2018 annulant et remplaçant la précédente, constituée d'une commission de dépôt, TVA comprise, de :

% de l'Actif de Sicav Amen	Montant de l'Actif
0,12%	< 10 millions de dinars
0,09%	< 20 millions de dinars
0,07%	> 20 millions de dinars

Et ce, avec un minimum de 7 140 DT par an et un maximum de 29 750 Dt par an, TVA comprise.

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

- La rémunération de Amen Bank en tant que distributeur, conformément à la convention de distribution conclue entre SICAV AMEN , AMEN INVEST et AMEN BANK le 31/12/2018, constituée d'une commission de distribution, TVA comprise, de 0,595% de l'actif de sicav amen.

Les taux et montants de cette commission varieront automatiquement suivant le taux de la TVA.

Ces charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2019 au 31/03/2019	Période Du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Rémunération du gestionnaire	28 133,296	35 598,069	142 457,209
Rémunération d'Amen Bank en tant que dépositaire	7 437,500	7 437,500	29 750,000
Rémunération d'Amen Bank en tant que distributeur	83 407,949	109 225,481	479 113,392
Total	118 978,745	152 261,050	651 320,601

4.14- Autres charges :

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF, calculée sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel, la charge TCL, les services bancaires et assimilés ainsi que les jetons de présence.

Les autres charges se détaillent comme suit :

Désignation	Période Du 01/01/2019 au 31/03/2019	Période Du 01/01/2018 au 31/03/2018	Période Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Redevance du CMF	14 066,995	17 622,811	71 226,589
Sces bancaires et assimilés	453,615	661,078	2 317,316
TCL	1 455,167	1 887,019	8 800,566
Jetons de présence	6 509,598	5 056,180	21 390,402
Contribution sociale de solidarité	0,000	0,000	200,000
Total	22 485,375	25 227,088	103 934,873